

Arabe

Ecrit

Commentaire et traduction

Toutes séries

Un seul candidat s'est présenté cette année au concours de l'ÉNS en prenant l'arabe comme option pour l'épreuve de traduction et de commentaire. La reprise constatée l'année dernière s'est révélée, hélas, éphémère et la tendance à la baisse ne cesse de se confirmer notamment pour l'épreuve d'option qui est désertée depuis quelques années par les khâgneux. Le jury a corrigé une seule copie et ne peut rédiger un rapport qui risquerait de mettre en cause le principe d'anonymat. Aussi s'est-il borné à présenter le sujet retenu pour la session 2021 et à proposer une traduction de l'extrait proposé pour l'épreuve de commentaire-version.

Imra'atunā fī l-šarī'a wa l-muğtama' (*Notre femme dans la législation islamique et la société*) est un ouvrage révolutionnaire de Ṭāhir al-Ḥaddād (1899-1935). Dans un manifeste d'une modernité et d'une actualité déroutantes, le réformateur tunisien aborde la question de l'émancipation de la femme à travers une reconsidération de ses droits et de ses devoirs dans les sociétés arabo-musulmanes. L'auteur compare la situation de la femme occidentale avec celle de la femme orientale et souligne le gouffre qui les sépare ainsi que la nécessité de le combler pour redonner à cette dernière sa dignité et lui permettre d'accéder enfin au statut qu'elle mérite. Dans un contexte marqué par l'ébullition intellectuelle de la Nahḍa, la pensée réformatrice d'al-Ṭāhir al-Ḥaddād considère l'émancipation de la femme comme la matrice sociale et politique de la Renaissance du monde arabe.

Traduction proposée

Les hommes, de par leur attitude à l'égard de la femme, sont divisés aujourd'hui en deux tendances : des partisans et des adversaires. Or, ces deux attitudes varient selon que l'on se trouve en Occident ou en Orient, et il existe par ailleurs une très grande différence entre elles, aussi grande que celle qui sépare leur femme de la nôtre.

L'instruction de la femme et son éducation font consensus en Europe où tout le monde œuvre pour qu'elle remplisse ses devoirs au foyer et éduque ses enfants, tout en lui accordant ses droits civiques afin de tirer profit de ses dons naturels dans les activités matérielles ou intellectuelles profitables à sa famille et à la culture publique en général d'un côté, et pour qu'elle puisse profiter des agréments de la vie d'un autre côté. La femme et les nations européennes en ont pleinement profité.

Mais les Européens divergent à propos de la concurrence entre les hommes et les femmes dans les domaines de la production industrielle et des responsabilités politiques en lien avec la souveraineté nationale, à tel point que plus rien ne les sépare. Pourtant, c'est vers ce but que se dirige la femme en Europe, entraînée par un puissant courant.